

MAIRIE DE VIGOUX

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL

17 juillet 2014

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales

ACQUISITION DES PARCELLES ET BATIMENTS AGRICOLES DE BEIGNEUX PIERRE

Le Conseil Municipal,

Dit que ce terrain est bien placé, il permettrait la réalisation d'un atelier et d'un garage pour les services techniques, il approuve l'acquisition

REVISION TARIFS VENTE DES CHEMINS

Le tarif sera dégressif :

- 0.60 euros de 0 à 2 500 m²
- 0.45 euros de 2 501 à 5000 m²
- 0.30 euros au delà

QUESTIONS DIVERSES :

Compte rendu réunion **CDC Brenne Val de Creuse** : les travaux d'isolation du bâtiment du café du bourg de Vigoux vont être réalisés, **le Maire rappelle que le commerce est à reprendre.**

RPI : compétence école, cantine et garderie dans le cadre du SIVOM Celon Vigoux

Syndicat de Voirie : fusion avec le Syndicat du canton de Saint Gaultier, les statuts sont en cours, modifications sur quelques points

CCAS suite à la réunion le repas des anciens sera le 18 octobre et ouvert à toute la population de la commune.

VENTE TERRAIN Charpentier : le conseil décide de ne pas préempter.

Syndicat du Bassin de l'Anglin : sera élargi à tous les affluents de l'Anglin

SCOT regroupe 3 CDC, élection du bureau et vote du budget provisionnel

TERRAIN DES PEUPLIERS : étude de replantation de végétaux (par Dominique Allely et Berry Flore) voir également si le PNR peut aider

Distribution du questionnaire santé proposé par le PNR

Le Maire,